

**Piratage informatique : bien plus sûre que le « mot de passe », la « phrase de passe » (à condition que...)|  
Denis JACOPINI**

x	Piratage informatique : bien plus sûre que le « mot de passe », la « phrase de passe » (à condition que...)  Denis JACOPINI
---	--

---

Une « phrase de passe » est beaucoup plus difficile à pirater qu'un « mot de passe ». Pour donner un ordre d'idée, les pirates du Web mettent quelques heures à quelques jours pour trouver un mot de passe de huit caractères complexes et mettraient... plusieurs millions d'années pour décoder un mot de passe complexe de 12 caractères.

**Atlantico** : Selon de nombreuses études menées par des chercheurs de l'Université américaine Carnegie-Mellon, un long mot de passe facile à retenir tel que « *ilfaitbeaudanstoutelafrancesaufdanslebassinparisien* » serait plus difficile à pirater qu'un mot de passe relativement court mais composé de glyphes de toutes sortes, tel que « *p8)J#&=89pE* », très difficiles à mémoriser. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

**Denis Jacopini** : La plupart des mots de passe sont piratés par une technique qu'on appelle « la force brute ». En d'autres termes, les hackers vont utiliser toutes les combinaisons possibles des caractères qui composent le mot de passe.

Donc, logiquement, plus le mot de passe choisi va avoir de caractères (majuscule, minuscule, chiffre, symbole), plus il va être long à trouver. Pour donner un ordre d'idée, les pirates du Web mettent quelques heures à quelques jours pour trouver un mot de passe de huit caractères complexes via la technique de « la force brute », et mettraient... plusieurs millions d'années pour décoder un mot de passe complexe de 12 caractères.

Un long mot de passe est donc plus difficile à pirater qu'un mot de passe court, à une condition cependant : que **la phrase choisie comme mot de passe ne soit pas une phrase connue de tous**, qui sort dès qu'on en tape les premiers mots dans la barre de recherche de Google. Les pirates du Net ont en effet des bases de données où ils compilent toutes les phrases, expressions ou mots de passe les plus couramment utilisés, et essayent de hacker les données personnelles en les composant tous les uns derrière les autres. Par exemple, mieux vaut avoir un mot de passe court et complexe plutôt qu'une « phrase de passe » comme « *Sur le pont d'Avignon, on y danse on y danse...* ».

Il faut également bien veiller à ce que cette « phrase de passe » ne corresponde pas trop à nos habitudes de vie, car les pirates du Web les étudient aussi pour arriver à leur fin. Par exemple, si vous avez un chien qui s'appelle « Titi » et que vous habitez dans le 93, il y a beaucoup de chance que votre ou vos mots de passe emploient ces termes, avec des associations basiques du type : « *jevaispromenermonchienTITIdansle93* ».

**De plus, selon la Federal Trade Commission, changer son mot de passe régulièrement comme il est habituellement recommandé aurait pour effet de faciliter le piratage. Pourquoi ?**

Changer fréquemment de mot de passe est en soi une très bonne recommandation, mais elle a un effet pervers : plus les internautes changent leurs mots de passe, plus ils doivent en inventer de nouveaux, ce qui finit par embrouiller leur mémoire. Dès lors, **plus les internautes changent fréquemment de mots de passe, plus ils les simplifient, par peur de les oublier, ce qui, comme expliqué plus haut, facilite grandement le piratage informatique.**

**Plus généralement, quels seraient vos conseils pour se prémunir le plus efficacement du piratage informatique ?**

Je conseille d'avoir une « phrase de passe » plutôt qu'un « mot de passe », qui ne soit pas connue de tous, et dont on peut aisément en changer la fin, pour ne pas avoir la même « phrase de passe » qui verrouille nos différents comptes.

Enfin et surtout, je conseille de ne pas se focaliser uniquement sur la conception du mot de passe ou de la « phrase de passe », parce que c'est très loin d'être suffisant pour se prémunir du piratage informatique. Ouvrir par erreur un mail contenant un malware peut donner accès à toutes vos données personnelles, sans avoir à pirater aucun mot de passe. Il faut donc rester vigilant sur les mails que l'on ouvre, réfléchir à qui on communique notre mot de passe professionnel si on travail sur un ordinateur partagé, bien verrouiller son ordinateur, etc...

Article original de Denis JACOPINI et Atlantico

---

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Piratage informatique : bien plus sûre que le « mot de passe », la « phrase de passe » (à condition que...) | Atlantico.fr

---

# Ne relayez pas les spams, canulars, chaînes de lettres... | Denis JACOPINI

2



L'association Clusir Tahiti (Club de la Sécurité de l'Information Région Tahiti, une jeune association de professionnels du secteur) continue de détailler ses 12 commandements de la sécurité informatique dans nos colonnes. Après nous avoir appris comment choisir un bon mot de passe et comment sécuriser sa navigation sur le Web, l'association s'attaque au spam pour son troisième commandement.

Le piratage informatique ne fait pas uniquement appel à des techniques de hacking, il utilise aussi des manipulations qualifiées « d'ingénierie sociale », qui consistent à obtenir des informations confidentielles (identifiant ou mot de passe par exemple) en trompant les victimes. C'est pourquoi, en complément de votre antivirus, il est indispensable de faire preuve de sens critique lors de la lecture de certains messages non sollicités.

Le spam est un courriel indésirable, aussi appelé « pourriel ». Ces messages proposent de tout : les services d'un marabout, des médicaments ou d'autres produits contrefaits, un prêt d'argent, voire des rencontres par Internet, etc.

Ces techniques sont nées avec la technologie de l'email, mais elles prennent encore plus d'ampleur aujourd'hui sur les réseaux sociaux, les conseils restent pourtant les mêmes : pour tout message non sollicité et non professionnel dont vous ne connaissez pas l'expéditeur, il n'y a qu'une règle : détruisez le message et ne répondez surtout pas.

Certains spams sont plus dangereux que d'autres pour les lecteurs qui leur donnent suite, en voici quelques exemples :

– Le SCAM

Définition d'un scam : "cyber-arnaque" ou "cyber-escroquerie" généralement envoyée par courriel.

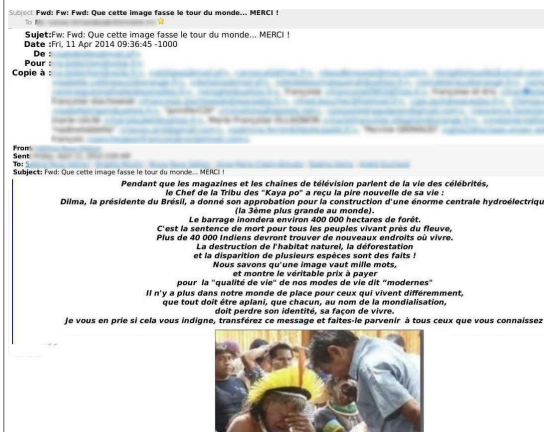
Ces courriels vous sollicitent pour récupérer des sommes importantes « mais il faut d'abord que vous versiez telle somme sur ce compte pour vérifier votre identité / corrompre un officiel / payer la commission de celui qui vous apporte la 'belle affaire'... » Ils peuvent aussi se présenter comme la nouvelle d'un gros gain à une loterie à laquelle vous n'avez jamais joué.

En Polynésie, ce sont les offres de « prêts entre particuliers » par mail, sur Facebook et sur les forums qui sont utilisées de manière industrielle ces dernières années, faisant des centaines de victimes qui ne reverront jamais leur argent.

### Le phishing ou hameçonnage

Vous recevez un message qui ressemblerait en tout point à ce que pourrait vous envoyer un site officiel. Par exemple Yahoo, Google, Mana, EDT, votre banque, etc. Les clients Mana subissent ces dernières semaines une grosse attaque de ce type, où des courriels ressemblant à ceux du fournisseur d'accès à internet vous demandent votre mot de passe, votre question secrète...

Mais ces organismes vous fournissent un service et ont déjà toutes les informations qui leurs sont nécessaires sur vous. Donc ils ne vous demanderont jamais vos identifiants ou vos informations bancaires de cette façon. Méfiez-vous donc de ce qui semble être un message important mais qui n'est en réalité qu'une imitation.



37 adresses électroniques visibles figuraient dans ce message. Parfois il y en a beaucoup plus une véritable aubaine pour les spammeurs toujours à la recherche de nouvelles adresses mail à polluer.

Comme dans le cas du Chef Roani, des chaînes manipulent le lecteur en jouant sur les sentiments. Mais les transmettre va-t-il réellement résoudre le problème? Si vous voulez aider, il existe des pétitions en ligne (où l'on peut compter le nombre de soutiens à une cause), des sites sécurisés pour faire des dons... Mais ne faites surtout pas suivre une chaîne.

Parfois, les chaînes utilisent la superstition en prétendant que si on ne fait pas suivre, un cycle sera rompu et que des événements atroces se produiront. Ne vous laissez pas impressionner : aucun message n'a autant de pouvoir. Par contre, le non-respect des consignes de cyber-sécurité peut avoir des effets dramatiques.

### Que faut-il faire ?

Si vous envoyez un message à de nombreuses personnes qui n'auront pas besoin de répondre à tout le groupe, comme une invitation à un événement ou un appel à témoins, mettez toutes les adresses mail dans le champ « Cci: » (Copie Carbone Invisible, appelée également copie cachée). Certains logiciels en anglais nommeront ce champ Bcc (Blind Carbon Copy). C'est à cause de personnes qui ne le font pas que vous pouvez parfois commencer à recevoir des spams sur votre courriel alors que vous étiez très prudent de ne jamais communiquer votre adresse mail à des sources peu fiables.

Si vous recevez un message vous indiquant que vous avez gagné ou que l'on a besoin de vous pour récupérer un héritage ou une grosse somme d'argent quelconque, détruisez ce message et faites savoir à votre entourage qu'ils doivent faire de même.

N'exécutez jamais des instructions qui vous sont données sur internet par quelqu'un dont vous ne pouvez vérifier l'identité. Il est possible d'usurper une identité, y compris celle d'un proche ou de quelqu'un représentant l'autorité. Ne donnez jamais de renseignements personnels ou bancaires, n'envoyez jamais d'image de vos pièces d'identité à un tiers qui vous en fait la demande dans un message.

Enfin, gardez à l'esprit que les cyber-escroqueries servent à financer des activités criminelles : si jamais vous êtes victime d'une escroquerie, allez porter plainte. Même si les pirates se trouvent dans un pays lointain, il faut que l'on connaisse le plus précisément possible les chiffres de la cybercriminalité pour mieux lutter contre elle.



Réagissez à cet article

Source

[http://www.tahiti-infos.com/Clusir-Ne-relayez-pas-les-spams-cannulaires-chaines-de-lettres\\_a121624.html](http://www.tahiti-infos.com/Clusir-Ne-relayez-pas-les-spams-cannulaires-chaines-de-lettres_a121624.html)

---

# Les bonnes pratiques pour lutter contre la cybercriminalité



Les entreprises exercent leur rôle commercial sans jamais que représenter un intérêt commercial à elles seules. Les clients ont le plus en plus recours à des outils en ligne pour accéder à ces services, à des services de la e-gouvernance.

Les entreprises exercent leur rôle commercial sans jamais que représenter un intérêt commercial à elles seules. Les clients ont le plus en plus recours à des outils en ligne pour accéder à ces services, à des services de la e-gouvernance.

Les entreprises exercent leur rôle commercial sans jamais que représenter un intérêt commercial à elles seules. Les clients ont le plus en plus recours à des outils en ligne pour accéder à ces services, à des services de la e-gouvernance.

Les entreprises exercent leur rôle commercial sans jamais que représenter un intérêt commercial à elles seules. Les clients ont le plus en plus recours à des outils en ligne pour accéder à ces services, à des services de la e-gouvernance.

Les entreprises exercent leur rôle commercial sans jamais que représenter un intérêt commercial à elles seules. Les clients ont le plus en plus recours à des outils en ligne pour accéder à ces services, à des services de la e-gouvernance.

Source : Les bonnes pratiques pour lutter contre la cybercriminalité Chip Epps, HID Global

# Ressources pour la collecte et la vérification d'informations à destination des journalistes



## Votre guide pour le traitement des contenus mis en ligne par des tiers, de la découverte à la vérification



### Présentation de Samuel Laurent, éditeur délégué du Monde, partenaire de First Draft

L'éditeur délégué du Monde présente à First Draft ses travaux en matière de lutte contre la désinformation en ligne et ses projets...[Lire la suite]



### Lancement de CrossCheck : à l'approche des élections françaises, les rédactions s'associent pour lutter contre la désinformation

CrossCheck réunit les compétences des secteurs des médias et des technologies pour s'assurer que fausses déclarations soient rapidement détectées et corrigées...[Lire la suite]



### Outils pour renforcer la confiance envers les journalistes

Fort de son expérience dans le paysage journalistique américain, Josh Stearns nous présente des outils pour que journalistes et rédactions regagnent la confiance de leur audience...[Lire la suite]

**Outils et ressources :** Hearken, Engaging News Project, Coral Project News Voices Engaged Newsroom Toolkit



### Guide pour la vérification visuelle des vidéos

Il s'agit d'un guide de référence rapide pour vous aider à identifier le qui, quoi, où, quand et pourquoi des vidéos des internautes...[Lire la suite]



### Guide pour la vérification visuelle des photos

Il s'agit d'un guide de référence rapide pour vous aider à identifier le qui, quoi, où, quand et pourquoi des photos mises en ligne par des tiers...[Lire la suite]



### Utiliser Google Earth pour vérifier des images comme un pro

Google Earth offre bien plus que des images satellites...[Lire la suite]



### Réseaux sociaux et contenus viraux : comment les développeurs des rédactions peuvent-ils faciliter la démythification ?

Les nouveaux projets de vérification doivent tenir compte des leçons clés tirées des procédés de « fact-checking » (vérification par les faits) ayant fait leurs preuves, tout en les adaptant aux écosystèmes des réseaux sociaux...[Lire la suite]

### Savoir où chercher : sources d'image pour la géolocalisation

Trouver d'autres photos ou vidéos d'un lieu peut être un des meilleurs moyens de vérifier le lieu où a été capturé un contenu. Voici où chercher...[Lire la suite]

### 10 façons de mieux couvrir le terrain pour les journalistes locaux

Combiner le reportage traditionnel sur le terrain et les possibilités offertes par les services numériques modernes peut faire la différence entre un bon et un très bon journaliste...[Lire la suite]

### Respecter la source : l'importance du témoin dans la couverture de l'actualité en temps réel

Les témoins sont des personnages clés dans de nombreux événements majeurs se produisant aux quatre coins du monde...[Lire la suite]

### Comment se protéger face aux contenus traumatisants ?

Sam Dubberley, cofondateur de Eyewitness Media Hub, détaille certains des résultats principaux d'une étude récente portant sur les traumatismes indirects dans les rédactions...[Lire la suite]

---

**Notre métier :** Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation Européenne relative à la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), Diplômé en Droit de l'Expertise Judiciaire et Risk Manager ISO 27005, spécialisé en Cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus

d'informations

sur

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : First Draft News FR –  
Votre guide pour le traitement des contenus mis en ligne par  
des tiers, de la découverte à la vérification